



Ass. loi 1901 n° W072002924
sauvegardedubarres@gmail.com

Sauvegarde du Barrès



Association de vigilance citoyenne

www.sauvegardedubarres.com



Audience du 12 février 2016 – Préfecture de Privas

HISTORIQUE DU PROJET D'IMPLANTATION D'EOLIENNES PAR EDF EN SUR LE MASSIF DU BARRES

1) **23 Septembre 2015** : découverte du projet de parc éolien sur le Barrès qui existe depuis... 2010.

2) **Depuis 2010**, EDF EN investit sur la Forêt du Barrès ; voici la reconstitution des évènements que nous découvrons en Septembre 2015 :

- **Le 13 septembre 2010** : Création de la société Parc éolien de Cruas, dépôt des statuts constitutifs de la SASU, (22 pages), filiale à 100% d'EDF EN, 5000€ de Capital Social, pas de salariés ; le 11 février 2015 : changement de dénomination sociale « Parc éolien de Cruas et Saint Vincent de Barrès », siège : Col de la Duranne ; mise à jour des statuts effectuée le 4 juillet 2015.
- **En Juin 2012** : présentation par EDF EN de son projet de 22 éoliennes, d'abord au Bureau de la Communauté de Communes, puis aux 2 Mairies concernées, sous forme de diaporama. Aucun document n'a été laissé. Il s'agirait d'un projet de 22 éoliennes.
- **Vote du Conseil Municipal de Cruas** : avis favorable. Procès Verbal du Conseil Municipal demandé, non obtenu à ce jour.
- **Le 18 juin 2012** : Vote du Conseil Municipal de Saint Vincent de Barrès : avis favorable à l'unanimité. Procès Verbal fourni par la Mairie, (cf copie jointe)
- **En octobre 2104** : Pose d'un mât de mesure sur une parcelle de Cruas, découvert par les chasseurs.
- **Les 18 et 23 septembre 2015** : 2 permanences organisées par EDF EN avec les Mairies à Cruas et à Saint Vincent de Barrès, présentation d'un projet d'implantation de 14 éoliennes.

Aucune information de la population. Le publipostage prévu n'a pas abouti.
Une dizaine de personnes sont présentes à Cruas, une trentaine à Saint Vincent

- **Le 23 septembre 2015** : présentation par EDF EN du projet 14 éoliennes aux élus de Saint Vincent. L'avis du Maire est transmis dans un courrier du 5 novembre aux habitants de Saint Vincent : «... le projet esquissé par EDF EN (14 éoliennes) ne saurait être acceptable en l'état... ».
- 3) **Fin septembre 2015** : le journal municipal de Saint Vincent « Les échos du Barrès » informe rétrospectivement la population de la délibération du Conseil Municipal du 18 juin 2012 : « avis favorable à l'unanimité ».
- 4) **En octobre 2015** : création de l'Association Sauvegarde du Barrès
- **Le 22 octobre 2015** : réunion publique organisée à Saint Vincent de Barrès par 3 habitants : 100 personnes présentes. (cf copie des articles joints)
 - **Le 29 octobre 2015** : Assemblée Générale Constitutive de l'Association Sauvegarde du Barrès, déclarée en Préfecture et au JO le 23 novembre 2015, ainsi qu'à l'INSEE.
 - Constitution du Bureau de 15 personnes réparties en 5 groupes de travail : communication, impacts nature, environnement et patrimoine, impacts santé, aspects juridiques et administratifs, aspects techniques et financiers.
- 5) **Depuis début novembre 2015** : importante mobilisation de l'Association et de la population qui oblige les élus à modifier leur politique sur le sujet :
- Photo-montage du 1^{er} projet de 14 éoliennes, réalisé par Michel Peyro (¹) pour [SdB],» révèle l'impact visuel du projet à Cruas et à Saint Vincent de Barrès: 14 éoliennes en balcon au dessus du village de Saint Vincent, et de l'Abbatiale et du village médiéval de Cruas. (cf copie du Photo-montage [SdB] 1^{er} projet EDF EN joint)
 - Le 5 novembre 2015 : lettre du Maire aux habitants de St Vincent : « le projet ne saurait être acceptable en l'état. EDF EN doit revoir sa copie ». Le Maire annonce un cycle de 4 conférences d'information organisées avec Polénergie. (cf copie du courrier du Maire de Saint Vincent daté du 5 novembre joint)
 - Le 26 novembre : rencontre entre le Maire, 2 élus de Saint Vincent, la Présidente et deux personnes de l'Association.
 - Le 8 décembre : courrier postal envoyé par l'Association à chaque élu de Cruas et Saint Vincent de Barrès (cf copie du courrier nominatif envoyé aux élus joint)
- Grâce au Photo-montage, à la mobilisation de la population et à l'avis de la municipalité de Saint Vincent, le Projet d'EDF EN est revu à la baisse : 8 éoliennes (cf copie du photo-montage [SdB] 2^e projet EDF EN joint)**
- **Le 14 décembre 2015** : réunion des 2 municipalités à Saint Vincent de Barrès : présentation par EDF EN de son projet 8 éoliennes, « de nombreuses lacunes, insuffisances et imprécisions » ont été constatées par les élus.

¹

* Michel PEYRO : dentiste, astronome amateur reconnu par l'Union astronomique Internationale UAI, le Minor Planet Center, porte le numéro UAI 131 « observatoire d'Ardèche ».

- **Les 15 décembre 2015 et 6 janvier 2016 : 2^e permanence organisée par EDF EN** annoncée pour chacune des 2 communes ; cette fois, le Maire de Saint Vincent se met d'accord avec EDF EN et fait distribuer la 2^e feuille d'information d'EDF EN par les Conseillers Municipaux pour sa Commune.

Il s'agit d'un simulacre de concertation : concertation publique, privée, sur rendez-vous obligatoire pris 48h à l'avance (½ h par personne) ; devant un « jury » de 6 personnes : 5 personnes du projet et 1 huissier. Pour certains adhérents de l'Association et du Bureau identifiés par EDF EN, les rendez-vous demandés sont refusés. Les conditions de concertation sont inacceptables.

- **Le 15 décembre 2015 à 18h30 : 50 personnes se réunissent devant la mairie de Saint Vincent, baillonnées**, en signe de protestation. Le Dauphiné, la Tribune, l'Hebdo de l'Ardèche sont présents et publient photos et articles (cf copies des articles joints)
- **Le 16 décembre** : rencontre entre le Maire de Cruas et l'Association.
- **Le 21 décembre** : nouvelle rencontre entre le Maire de Saint Vincent et l'Association.
- **Le 8 janvier 2016 : rencontre avec le Directeur Régional Sud de EDF EN, à Béziers** et deux membres du Bureau de l'Association. Le Directeur reconnaît que « la concertation n'est pas aboutie, qu'il reste en suspens de nombreuses questions et interrogations », il décide de « reporter le dépôt du dossier administratif prévu en janvier ».
- **Le 11 janvier 2016 : réception du courrier de confirmation de la décision du Directeur de EDF EN : report du dépôt du dossier** (cf copie du courrier joint)
- **Le 11 janvier 2016**: le Conseil Municipal de Saint Vincent de Barrès délibère : « il reste beaucoup trop de lacunes qui ne permettent pas de s'assurer de la préservation de l'espace environnemental et patrimonial de notre commune et de ses habitants ». Un avis défavorable au projet de 8 éoliennes est voté à la quasi-unanimité (1 abstention). (cf copie du PV du Conseil Municipal joint).
- **Le 15 janvier 2016** : réunion publique de l'Association : bilan des actions 2015, présenté sous forme de diaporama, et perspectives 2016.
- **Le 19 Janvier 2016** : Conseil municipal de Cruas : le sujet n'est pas à l'ordre du jour.
- **De novembre 2015 à janvier 2016** : 3 conférences organisées par l'Association avec :
 - 1) Daniel Steinbach : « Eolien idées reçues et réalité »
 - 2) Robert Lévy : « Controverses sur les éoliennes industrielles »
 - 3) Richard Ladet : « Eoliennes et santé »
- **4 émissions radio** réalisées : 2 réalisées par France-Bleu Drôme Ardèche, 2 par RCF
- **1 reportage TV** réalisé par France 3.